

Élections et environnement : Le CREBSL demande des engagements musclés et concrets

Rimouski, le 22 septembre 2026 – À l'approche des élections provinciales, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) interpelle les personnes candidates de la région et leur demande de se prononcer sur trois enjeux environnementaux prioritaires : 1- la mobilité durable et l'urgence climatique, 2- la création d'aires protégées, et 3- la sauvegarde d'espèces menacées. L'organisme rappelle que l'environnement ne peut plus être traité comme un enjeu isolé : il constitue la base sur laquelle repose notre économie, notre qualité de vie et le développement de nos communautés.

Mobilité durable et urgence climatique

Le secteur des transports demeure la principale source d'émissions de gaz à effet de serre, en plus de constituer une dépense importante pour les ménages. Le CREBSL demande aux partis de soutenir le développement d'une offre de transport collectif efficace à l'échelle régionale, notamment par le financement de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent ainsi que l'aménagement d'infrastructures sécuritaires favorisant les déplacements actifs dans les milieux de vie. L'accès à de réelles solutions de mobilité durable entraînera des retombées économiques et sociales significatives pour l'ensemble de la population, tout en contribuant à la réduction de notre empreinte carbone.

De plus, compte tenu de l'urgence climatique et des efforts d'adaptation nécessaires, il est impératif de combler le déficit d'entretien des infrastructures existantes, comme l'a souligné récemment l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Dans cette perspective, l'amélioration et la sécurisation du réseau routier actuel doivent être prioritaires plutôt que la construction de nouvelles infrastructures.

Protection du territoire

Alors que le gouvernement du Québec s'est engagé à protéger 30 % du territoire d'ici 2030 (Accord de Kunming-Montréal), le CREBSL rappelle qu'au-delà de leur valeur écologique, les aires protégées constituent de véritables leviers de développement régional, notamment en favorisant l'essor récréotouristique. De plus, elles renforcent la résilience de nos communautés face aux changements climatiques grâce aux nombreux

services écosystémiques qu'elles fournissent. L'atteinte de ces ambitieux objectifs exige que le gouvernement se donne les moyens de ses ambitions, ce qui n'est actuellement pas le cas. L'organisme souhaite ainsi que le ministère de l'Environnement soit doté des ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour mener à terme le processus de création d'aires protégées dans des délais raisonnables, tout en respectant les consensus régionaux.

Caribou de la Gaspésie, béluga du Saint-Laurent et chauves-souris

Le patrimoine naturel du Bas-Saint-Laurent se dégrade peu à peu sous l'effet de décisions fondées sur une vision à court terme, prises au cas par cas et sans tenir suffisamment compte des avis scientifiques et professionnels. Faute de leadership politique envers la protection de ce patrimoine, le rétablissement de certaines populations d'espèces menacées risque de ne jamais se concrétiser.

Le CREBSL est particulièrement préoccupé par la situation précaire du caribou de la Gaspésie, du béluga du Saint-Laurent et des différentes espèces de chauves-souris. Il demande aux partis de s'engager à prendre des mesures concrètes de protection et de restauration des habitats, notamment en publiant rapidement la stratégie de protection du caribou, en complétant dans les meilleurs délais l'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et en évaluant les impacts globaux du développement éolien sur la biodiversité.

À propos du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) est un organisme de concertation régionale en matière de protection de l'environnement et de développement durable créé à la suite d'une volonté régionale en 1977. Aujourd'hui, il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui comprend 17 CRE. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des instances décisionnelles. Pour en savoir plus : crebsl.com

- 30 -

Contact :

Patrick Morin, directeur général
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
patrick.morin@crebsl.com
418 732-9137